**Eric MARTINEZ**

 **Directeur diocésain référent pour la MIJEC académique**

 **Aux**

 **Chefs d’établissement des collèges et lycées**

PT / Afo

Madame, Monsieur le Chef d’établissement,

Conformément au texte de référence établi en 2013 relatif à **la lutte contre le décrochage scolaire au sein de l’Enseignement Catholique des Pays de Loire**, et dans la suite des travaux menés au cours de l’année scolaire 2018-2019, vous trouverez en annexes à ce courrier :

* le texte de référence sur la politique de lutte contre le décrochage scolaire au sein de notre réseau,
* l’enquête MIJEC de repérage des élèves sans solution à la rentrée 2019,
* la fiche de poste pour le référent MIJEC établissement au sein de l'enseignement catholique des Pays de la Loire.

Nous vous rappelons que cette enquête concerne les jeunes de la 4ième à la terminale, sortis de votre établissement sans qualification ou suite de formation. **Nous vous invitons à contacter notamment les jeunes qui ont souhaité s'orienter en dehors de l'enseignement catholique.**

**Après contact téléphonique ou autres (mails,…) au cours du mois de septembre, et quels que soient les résultats de l’enquête (renseignements partiels, état NEANT,…) celle-ci doit être IMPERATIVEMENT retournée à votre responsable MIJEC diocésain pour le**

**MERCREDI 2 OCTOBRE 2019**

afin de repérer le plus rapidement possible les jeunes qui se trouveraient sans solution d’inscription.

Nous comptons sur votre collaboration active afin d’accomplir au mieux notre mission d’insertion auprès des jeunes de l’Enseignement Catholique

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les Chefs d’établissement, mes sincères salutations.

****

**Eric MARTINEZ**

**Directeur diocésain référent**